

**SALAIRES** : Le gel de la valeur du point d'indice\* a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de 11 % depuis 2010 (20 % depuis les années 2000). La CGT revendique une AUGMENTATION IMMÉDIATE de 300 € pour toutes. \*Qui sert à calculer les salaires (valeur indice multiplié par la valeur du point)



**Notre profession, continuellement en évolution, est toujours en attente d'une réelle reconnaissance de la qualification et de l'engagement.**

Face à la pandémie, nous n'avons pas tenu compte de notre fatigue malgré des conditions d'exercice qui n'ont fait que se dégrader, entraînant une fuite continue des professionnel·le·s. Aujourd'hui faute de moyens, la mise en danger des patient·e·s est plus prégnante dans les services, cela augmente leur perte de chance.

La réorganisation permanente du travail se traduit :

- Par des modifications incessantes des plannings sur des amplitudes allant jusqu'à 12 heures, voire plus,
- Le non-remplacement des absences, des congés maternité, les remplacements vacances sous-dimensionnés par rapport aux besoins,
- Des acquis sociaux qui volent en éclats.

Travailler de plus en plus vite, de plus en plus seul, en réduisant le temps de transmission tout en augmentant le temps consacré aux tâches administratives. Le travail des soignant·e·s tend à être réduit à sa part strictement technique, au détriment d'une dimension relationnelle et éducative.

L'intensification du travail, les défauts et manques conduisent à des reports de tâches et de soins impactant le confort de vie des patient·e·s et la qualité de prise en charge.

**EMPLOI** : La CGT revendique la création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad.

**RETRAITE** : La CGT revendique la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour celles et ceux ayant exercé un métier pénible, insalubre ou à risques.

Les situations engendrant des conflits éthiques se multiplient. Le sens de notre travail est remis en cause.

L'odieux chantage du droit d'option de 2010 s'est traduit par la perte de la reconnaissance de la pénibilité de notre métier et aujourd'hui on nous propose « le droit de remords ». Notre profession est morcelée sans réels moyens d'accompagnement, de nouveaux dispositifs se mettant en place comme les IPA (Infirmière en pratique avancée).

La haute technicité et l'engagement professionnel que requiert la pratique infirmière n'est pas assez valorisée, ni par les salaires, ni par les grilles indiciaires, ni par l'évolution de carrière.

**La santé doit être considérée comme une source d'enrichissement et une question d'intérêt général.**

**IDE (Infirmier·ère Diplômé·e d'État)**



## LA CGT REVENDIQUE

- Des effectifs supplémentaires, dans le cadre d'un plan emploi/formation, en adéquation avec la charge en soins pour une prise en charge globale du patient.
- Une revalorisation de la rémunération à hauteur de notre qualification de nos responsabilités
- Le passage dans une véritable catégorie A qui prenne en compte la pénibilité du travail par le bénéfice de la catégorie active avec un départ en retraite anticipé
- Le financement systématique de chaque demande de formation et concours

Votez pour la CGT, le 8 décembre pour nous donner la force de nos convictions, être utiles, efficaces et engagé·e·s dans les combats qui restent à mener pour une véritable reconnaissance.

**Décembre 2022, VOTEZ POUR DES CANDIDAT·E·S CGT !**